Déclaration des volumes de *fioul domestique* vendus au titre de la *troisième période* du dispositif des certificats d'économies d'énergie

Partie A *(complétée par le représentant légal de la société)*

Nom : …… Prénom : ……

Fonction : ……

Société : ……

N° SIREN : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone : …… Courriel : ……

Renseigner, pour chaque année d'activité de la société et de ses établissements, le volume total de fioul domestique vendu aux consommateurs finals sur le territoire national :

NB : Les consommateurs finals sont les personnes physiques et morales qui consomment le fioul domestique sur le territoire national et ne revendent pas le fioul livré sous quelque forme que ce soit (détail, chaleur, froid…).
Le volume vendu aux ménages et aux entreprises du secteur tertiaire, pris en compte pour le calcul de l'obligation d'économies d'énergie, est calculé à partir du volume total par l'application d'un coefficient forfaitaire déterminé par arrêté du ministre en charge de l'énergie. Ce coefficient est appliqué par les services du ministère en charge de l'énergie. Le volume à déclarer ici est donc le volume total pris avant l'application de ce coefficient.

Fioul domestique vendu en 2015 :	***mètres cubes***
Fioul domestique vendu en 2016 :	***mètres cubes***
Fioul domestique vendu en 2017 :	***mètres cubes***

1 mètre cube = 1 000 litres

Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.

Fait à …… Cachet et signature :

Le ……

Partie B *(complétée par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes ou le comptable public)*

Nom : …… Prénom : ……

Société : ……

□ Expert-comptable □ Commissaire au compte □ Comptable public (pour les régies)

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone : …… Courriel : ……

Je certifie exactes et conformes les informations déclarées ci-dessus.

Fait à …… Cachet et signature :

Le ……

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des obligations dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le *Ministère en charge de l'énergie*. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au *Ministère en charge de l'énergie, DGEC, Pôle national des certificats d'économies d'énergie, 92 055 La Défense*. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.